

R.P.I Aubinges - Morogues- Parassy
Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école le 6 novembre 2020
à PARASSY.

Membres présents :

Mesdames Collin, Gillet, Mengual, et Moreau, parents élus.
Madame Pinson, maire de Parassy, Mme Huré, 1^{ère} adjointe au maire de Morogues, Mme Rouzier, maire d'Aubinges,
Mesdames Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.
Mme Claudine Creugny, DDEN

Membres excusés: Mmes Foltier, Bertin, Fiault, Mr Segouin, parents d'élèves ; M. Billebault, inspecteur de circonscription Cher Nord, Mr Clavier, maire de Morogues et les conseillers municipaux membres du conseil d'école, Mme Coquery, Atsem à l'école maternelle de Parassy.

En préambule, Mme David rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (un parent d'élèves) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site de la commune de Morogues. En revanche, un exemplaire papier sera consultable dans chaque école.

Une note informative sera diffusée dans les cahiers des élèves.

Ce conseil d'école a été réalisé simultanément en présentiel dans la salle des fêtes de Parassy avec 9 personnes et en distanciel pour 3 personnes (Mme Pinson, Mme Chappuis et Mme Moreau).

1. Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école et bilan des actions envisagées.

Mme François en fait lecture,
Son approbation est adoptée à l'unanimité.

• 2 . Rentrée scolaire : protocole sanitaire, effectifs à la rentrée 2020

Le 2 novembre, un 3^{ème} protocole sanitaire a été mis en place dans l'ensemble des établissements scolaires avec un renforcement de plusieurs mesures. C'est en effet l'action combinée des gestes barrières strictement respectées (port du masque dès 6 ans, lavage des mains), de l'aération régulière des locaux et d'une limitation renforcée du brassage des élèves qui permettra de réduire fortement les risques de contamination.

Quant aux règles en matière de brassage des élèves, elles sont également renforcées.

P.S/M.S : $11+9= 20$ et $11 + 8$ depuis le 3 novembre

G.S/C.P : $9 +12 = 21$

CE1/CE2 : $14 + 14 = 28$

CM1/CM2 : $14 + 10 = 24$

Soit un total de 92 élèves. (4 élèves de plus que les prévisions de juin).

• 3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Parents titulaires : Mesdames, Moreau, Foltier, Collin et Fiault.

Parents remplaçants : Mesdames Mengual, Bertin, Gillet et monsieur Segouin.

Les 3 écoles devaient organiser leur propre élection, beaucoup de papier gaspillé surtout lorsqu'une même famille a 3 enfants sur les 3 sites. Quand les RPI seront-ils reconnus comme entité « école » avant les élections ? Pour Parassy, il y a eu 74 % de votants, pour Aubinges et Morogues: les résultats sont de 76 % et 83,3 %.

Nous avons établi une délibération pour unir nos 3 conseils d'école et n'en faire qu'un.

Vote à l'unanimité.

4. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année 2020-2021

Une modification a été apportée au règlement départemental des écoles du Cher : Partie 5 « Soins et urgence »

Afin de prendre en compte l'obligation d'application du protocole au sein des établissements, tout en évitant de procéder à la modification du règlement intérieur dès qu'une préconisation évolue, la formulation suivante sera insérée dans un article du règlement intérieur :

« En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national »

Chaque directrice d'école a fait parvenir à ses représentants de parents d'élèves le règlement intérieur par voie électronique, idem pour les maires.

Vote abstention : 0 contre :1 (sur le droit d'accueil en cas de grève des enseignants) pour : 11

Celui-ci a été entériné par les membres du conseil d'école.

5. Avenant du projet d'école.

Mme Barthélémy en fait lecture.

L'avenant a été validé par l'équipe de circonscription avec comme observation « projet conforme et qui montre une cohérence entre les 3 écoles du R.P.I ».

Des actions prévues en 2020 n'ont pas pu être mises en place à cause du confinement, celles-ci seront reconduites en 2021.

L'avenant a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

6. Évaluations nationales CP/CE1

Mme François explique que les évaluations ont été passées entre le 14 et le 25 septembre 2020, que c'était le même livret d'exercices de 64 pages qu'en 2019, avec toutefois une particularité cette année: un questionnaire sur la période de confinement, sur les difficultés du travail à la maison, la peur du virus, si l'école ou les copains leur avaient manqué...etc.

Ces évaluations ciblaient 3 domaines de compétences en français:

la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral (compréhension de mots, de phrases et de textes dictés par l'adulte).

En mathématiques elles ciblaient 4 domaines : l'écriture des nombres, la compréhension des nombres, la résolution de problèmes et la géométrie.

Avant de commencer les exercices, j'explique toujours aux enfants qu'ils seront chronométrés, que je serai obligée de leur dire « stop » et que s'ils n'ont pas répondu, parce qu'ils ne savaient pas ou qu'ils ne se rappelaient plus, ce n'est pas grave, car c'est surtout un outil pour que la maitresse sache ce qu'il faudra qu'on retravaille tous ensemble dans l'année. Tout s'est bien passé, sans anxiété et dans le calme puisque les GS travaillaient avec l'ATSEM dans la salle d'à côté.

Le seul exercice qui a posé problème à certains, c'est le positionnement des nombres sur une ligne non graduée.

De bons résultats dans l'ensemble, les trois élèves qui ont eu quelques difficultés sur un ou deux domaines particuliers vont être suivis en APC.

Une fiche de restitution individuelle des résultats a été distribuée aux parents et durant les 3 semaines qui ont suivi ces évaluations, j'ai rencontré lors de rendez-vous individuels d'environ 3/4 d'heure, les familles (qui avaient le choix des dates et des horaires), seule une famille ne s'est pas présentée au rendez-vous qu'elle m'avait fixé, j'ai donc proposé à nouveau de les rencontrer après les vacances.

Une deuxième phase d'évaluations nationales aura lieu au CP du 18 au 29 janvier.

Au cours élémentaire, les évaluations se sont bien déroulées malgré la difficulté à gérer un double niveau incitant les CE2 à être en total autonomie dès le début d'année et après une longue période d'enseignement compliqué à cause du confinement.

L'exercice de lecture individuelle s'est déroulé dans de bonnes conditions dans la mesure où Mme Barthélémy a utilisé sa journée de décharge de direction non pas à effectuer ses tâches administratives mais au profit de cette évaluation. L'ensemble des résultats est correct.

7.Exercices attentat-intrusion et incendie

A Parassy: pour la maternelle, l'exercice incendie a été effectué le jeudi 24 septembre, la sirène a bien fonctionné, les élèves se sont regroupés en moins d' 1 minute au fond de la cour de récréation. L'exercice attentat intrusion a été effectué le jeudi 9 octobre, le signal sonore utilisé était verbal, les enfants se sont regroupés en silence dans le dortoir et y sont restés pendant 5 min en attendant la fin de l'alerte signalée par la sonnerie du portable de la maîtresse. Les enfants ont assez bien vécu psychologiquement cet exercice, la maîtresse s'est appuyée du conte des 3 petits cochons dont le seul but était de se cacher au cas où un danger extérieur venait à se produire.

GS/CP : - le 24 septembre a eu lieu l'exercice incendie : les enfants ont mis 30 secondes à sortir de la classe puis se sont rendus place de l'église.

- Le 2 octobre: exercice attentat-intrusion avec comme signal sonore la voix de la maîtresse; l'exercice a été bien accepté par les élèves. Il a été privilégié un confinement dans la classe avec 5 minutes de silence total.

-
Aubinges : - au mois de septembre a eu lieu l'exercice incendie : la sonnerie n'a pas été enclenchée car le système était différent de celui de l'ancienne école. Un technicien est venu expliquer à la maîtresse le fonctionnement de ce nouveau boîtier. Le prochain exercice sera utilisé avec ce nouveau système d'alarme.

- Le 5 novembre : exercice attentat-intrusion, cette année la maîtresse n'a pas choisi l'option « fuite » mais le confinement plus souhaitable dans ce contexte sanitaire...

Morogues : les 2 exercices ont été réalisés avant les vacances de la Toussaint. Mme Chappuis soulève le problème récurrent de la difficulté à réaliser son exercice d'évacuation car l'issue de secours de sa classe n'est pas autorisée (la marche est beaucoup haute).

Quant à l'exercice I.A, les élèves se sont cachés sous la table, mais pour se mettre dans les conditions optimales, il faudrait remplacer les stores dans la classe et le couloir.

Mme François ajoute cette même remarque pour la porte d'entrée.

Mme Gillet propose que ces types d'exercices soient réalisés aussi sur les temps péri-scolaires (cantine, garderie...)

8. Les activités éducatives, l'aide aux devoirs et la fête de Noël.

PS/MS (Parassy) : au vu de l'évolution sanitaire, il nous est très difficile de programmer des sorties ou des spectacles. Pour l'instant, seul le spectacle de F ;Duval est maintenu, il s'intitule « Que d'émotions pour Simon », une animation pour apprendre à appréhender ses émotions.

Claudine a continué une fois/mois à venir à l'école pour raconter des histoires. Pendant le confinement, elle reprendra les vidéos les mercredis et samedis.

Mme David annonce qu'il ne sera pas possible de maintenir la rencontre de tous les élèves du RPI pour la fête avant les vacances de Noël ? Le marché de Noël est aussi annulé.

Mmes Barthélémy, François et David demandent (pour le cadeau de Noël) que la somme de 10€ allouée par élève soit reversée sur le compte des coopératives scolaires.

Mme David annonce qu'il serait plus prudent de ne pas envisager la classe de découverte, ce projet nécessite une importante préparation administrative en amont et un projet de classe au quotidien avec nos élèves, ces derniers seraient à nouveau très déçus d'apprendre qu'elle ne pourrait pas avoir lieu pour la deuxième année consécutive.

Pas de piscine cette année pour les élèves des classes de Mme François et Chappuis, ni le collège ni la municipalité d'Henrichemont ne veulent ouvrir une salle pour permettre aux élèves de se mettre à l'abri. D'autre part, la piscine rencontre à nouveau des problèmes de fonctionnement, cela est récurrent et très agaçant !!! De plus Mme François ajoute qu'il est inadmissible, que dans le contexte sanitaire actuel, on l'oblige à faire porter un masque à la moitié de sa classe et qu'on permette ensuite aux élèves et adulte-accompagnateurs d'aller dans l'eau sans masque, où est la cohérence ?

CE1/CE2 (Aubinges)

- Même constat : l'école est inscrite au dispositif « école et cinéma » mais les projections sont suspendues. Idem avec le projet « passerelles des arts ».

CM1/CM2 (Morogues):

- Même constat : l'école est inscrite au dispositif « école et cinéma » mais les projections sont suspendues. Idem avec le projet « passerelles des arts ». Les enfants ne pourront pas se rendre au Hublot pour voir la pièce de théâtre.
- En revanche, ils ont eu la chance de recevoir une invitation pour visionner en direct une pièce de théâtre intitulée « j'ai trop d'amis » ce vendredi 6 novembre.

L'aide aux devoirs : cette année la CDC a changé sa formule, les groupes devaient être constitués de 5 enfants pour un accompagnement scolaire d'une durée de 2 heures afin de mener un projet éducatif territorial.

Face à la difficulté de trouver des élèves volontaires, la CDC a revu à la baisse ses priorités, il y aura un groupe de 3 élèves qui sera pris en charge tous les jeudis soirs à Parassy durant 1h30, entre 16h20 et 18h30 (les horaires variant selon le niveau).

11. Questions diverses

- Mme Fiault souhaite apporter un commentaire : il serait souhaitable de réinstaller les garderies dans chaque école comme au 1er confinement ; cela réduirait les contacts entre enfants et adultes. Je pense qu'il faut anticiper au maximum les mesures et espérer garder les classes ouvertes !

Mme Pinson explique que le personnel communal a déjà réfléchi et mis en œuvre une organisation conforme au protocole sanitaire limitant le brassage des élèves et l'obligation de garder une distanciation physique. Chaque classe étant regroupée en îlots.

- Mme Collin demande si certaines familles ont des difficultés à fournir des masques à leur enfant. L'éducation nationale devrait nous en fournir sous 8 jours pour pallier aux difficultés financières de certaines familles ou aux oublis.

12. Tour de table.

Madame DAVID remercie les membres présents.

La réunion se termine à 19 h 40 .

La présidente et secrétaire : Mme DAVID

La co-secrétaire : Mme Frédérique Foucher